

PREFET DE LA REGION ILE-DE-FRANCE

**Aide exceptionnelle aux entreprises commerciales, artisanales**

**et de services sinistrées à la suite des travaux de rénovation**

**de la cathédrale Notre-Dame de Paris**

**Entreprises éligibles**

Le dispositif d’aide s’adresse aux entreprises :

* Implantées sur l’Ile de la Cité, à l’est du boulevard du Palais (inclus) ;
* Ayant subi des dommages matériels sur l’outil professionnel et/ou ayant des pertes de chiffre d’affaires (CA) ;
* Dont le dernier C.A. arrêté est inférieur à 1 M€ ;
* A jour des obligations fiscales et sociales (déclaration et paiement).

**Montant de l’aide**

L’aide est d’un montant maximal de 3.000€ (pouvant aller jusqu’à 10.000€ pour les situations les plus graves, notamment en cas de perte de chiffre d’affaires pendant une période supérieure à un mois, en présence d’une menace sur l’entreprise et d’une menace sur l’emploi salarié).

**Modalités de demande d’aide**

**Le dossier est téléchargeable sur :** [**http://idf.direccte.gouv.fr/Incendie-de-Notre-Dame-une-aide-exceptionnelle-pour-les-entreprises-touchees**](http://idf.direccte.gouv.fr/Incendie-de-Notre-Dame-une-aide-exceptionnelle-pour-les-entreprises-touchees)

Il est demandé de fournir un dossier complet (dossier ci-après et pièces justificatives), ainsi que l’attestation sur l’honneur dont le modèle est joint. Les dossiers incomplets ne seront pas instruits.

**Les dossiers doivent être transmis à la Direccte, avant le 30 septembre 2019, délai de rigueur, par voie électronique à**

**idf.continuite-eco@direccte.gouv.fr.**

Les éléments ci-dessus sont destinés à faciliter les démarches des entreprises concernées. La circulaire, qui fait foi, est disponible à l’adresse suivante : <http://idf.direccte.gouv.fr/Incendie-de-Notre-Dame-une-aide-exceptionnelle-pour-les-entreprises-touchees>.

**Dossier de demande d’aide**

|  |  |
| --- | --- |
| Nom de l’entreprise |  |
| Adresse |  |
| Numéro de SIRET |  |
| Activité de l’entreprise |  |
| Nombre de salariés  |  |
| Nom du dirigeant |  |
| Contacts (mail / tél) |  |

|  |
| --- |
| Signature du dirigeant, ou d’une personne habilitée (le cas échéant, mentionner le nom et la fonction) |

|  |
| --- |
| **Quelles sont les conséquences de l’incendie de Notre Dame sur votre activité et sur votre chiffre d’affaires ?** |
| Chiffre d’affaires 2018 H.T. |  |
| Résultat net 2018 H.T. |  |
| Perte de chiffre d’affaires en € (depuis l’incendie, le 15 avril 2019) |  |
| Perte de chiffre d’affaires en % (depuis l’incendie, le 15 avril 2019) |  |
| Avez-vous eu une perte de chiffre d’affaires supérieure à un mois (oui/non) |  |
| Avez-vous des précisions supplémentaires sur le montant ou la nature de votre perte de chiffre d’affaires ? |  |
| Avez-vous retrouvé depuis votre niveau normal d’activité ? |  |
| Avez-vous initié une évolution de votre activité pour pallier les difficultés actuelles ? |  |
| L’existence de votre entreprise est-elle menacée ?(oui/non) |  |
| L’emploi est-il menacé dans votre entreprise (oui/non) |  |
| Avez-vous fait une déclaration à votre assurance ? si oui, avez-vous été indemnisé, et si oui, à quelle hauteur ? |  |

|  |
| --- |
| ***A joindre au dossier de demande d’aide :**** ***RIB de l’entreprise***
* ***Déclaration sur l’honneur, complétée et signée, selon le modèle annexé***
* ***Déclaration auprès de l’assurance et, le cas échéant, réponse de l’assureur***
* ***Tout document complémentaire permettant d’attester de la perte d’exploitation (compte de résultats, compte bancaires, etc.)***
 |

**Pour toute question, contacter la DIRECCTE à**

**idf.continuite-eco@direccte.gouv.fr**

**Déclaration sur l’honneur**

Je soussigné, *(nom prénom)* ,
agissant pour le compte de *(nom de l’entreprise) ,*sis *(adresse de l’entreprise) ,*immatriculé sous le numéro SIRET *,*et ayant pour activité principale  *,*

atteste sur l’honneur que :

* l’entreprise a subi un dommage majeur ne permettant pas de reprendre une activité normale dans des conditions satisfaisantes;
* le total des aides sollicitées ou obtenues (hors remboursement des assurances) n’excède pas le montant restant à charge de l’entreprise ;
* le dernier chiffre d’affaires annuel de l’entreprise est inférieur à 1 M€ hors taxes ;
* l’aide sollicitée est destinée à contribuer au rétablissement de la marche normale de l’entreprise ;
* l’entreprise est assurée par la compagnie d’assurance, dans le cadre du contrat n° , en vigueur jusqu’au  ;
* l’entreprise justifiera des dommages totaux subis, des sommes couvertes par l’assurance et de tout autre aide lorsqu’ils seront connus ;
* les aides publiques[[1]](#footnote-1) reçues ou demandées par l’entreprise lors de l’exercice fiscal en cours ainsi que lors des deux derniers exercices fiscaux précédents s’élèvent à *(montant en euros) .*

Fait à  le  *(signature)*

1. Subventions, aides fiscales et sociales, prêt bonifié… [↑](#footnote-ref-1)